

## Bilan moral 2013

Brigitte PLANCHET BARRAUD, Présidente

Assemblée Générale du 26 mai 2014

Depuis sa création en 2000, l'APSP organise régulièrement des soirées thématiques à Aix en Provence et des journées régionales.

Elle a participé en partenariat avec la SFAP au congrès national de soins palliatifs à Marseille (2010). L'intérêt de ces rencontres est le partage des professionnels et bénévoles autour de la culture et la pratique palliative.

### Les actions de l'année 2013

#### a. Les soirées

- 4 février 2013 : Soirée ateliers : médecines complémentaires autour de l'anxiété (aromathérapie, toucher massage, homéopathie, ostéo)
- 8 avril 2013: Quelles sont les limites dans la prise en charge du retour à domicile, vision d'une HAD, d'une ETSP
- 23 septembre 2013 : Spiritualités et SP
- 2 décembre 2013 : Soins de support et articulation avec les soins palliatifs

Ces soirées ont réuni un grand nombre de participants, des intervenants de qualité et ont été un moment d'échanges très riches.

#### b. Les commissions de travail

L'APSP a mis en place depuis quelques années des commissions de travail (IDE, gériatrie, psychologues, recherche) qui se retrouvent régulièrement pour essayer d'élaborer des outils validés par le CA afin de les mettre à la disposition des acteurs de santé de la région.

Toutes les informations sont sur le site Internet mis à jour régulièrement.

#### c. Le partenariat avec les tutelles

En parallèle à ces activités l'APSP maintient le contact avec les instances décisionnelles (Agence Régionale de Santé) et ses représentants (Dr B. Jacqueme, Mme N. Eynaud).

Cette année, devant les problématiques de fonctionnement, de financement de certaines équipes de soins palliatifs et réseaux de la région et l'inquiétude du devenir des soins palliatifs, l'APSP a demandé un rendez-vous à la direction de l'ARS.

Alors que cela paraissait presque impossible, une réunion a eu lieu le 19 février avec M. Nabet, directeur adjoint ARS, Dr B. Jacqueme et les membres du CA, représentants des soins palliatifs de la région. Nous avons exprimé les inquiétudes des acteurs de terrain sur l'avenir des pratiques SP par rapport aux révisions des lois, le devenir des réseaux, l'avenir des soins palliatifs dans la région PACA. Suite à cette rencontre, une réunion avec Mmes Marion Chabert et Géraldine Tonnaire, personnes chargées de la coordination territoriale d'appui à l'ARS a eu lieu le 02 avril. Les membres du CA ont précisé le fonctionnement des équipes sur le terrain.

L'ARS cherche à déterminer les manques dans la prise en charge des patients à domicile. Ne désirant pas créer des dispositifs supplémentaires, ils vont mettre en place de façon expérimentale une instance collégiale, aller sur des territoires choisis (Grasse, Martigues – Porc de Bouc, Hyères et dans le 05) dont les critères de sélection n'ont pas été donnés pour analyser les fonctionnements et constater les manques.

Pour continuer d'avancer, peut-être serait-il bon de proposer à l'ARS une attitude collective (une fédération ? autre groupement ?).